

# Rapport de la visite d'évaluation du site de la Brasserie du Congo (BRASCO)

<b>Rédacteur(s)</b>	<i>HOMPERAT Lyliã</i>
<b>Destinataire(s)</b>	<i>DG/DPQ/BRASCO</i>
<b>Codification</b>	<b>RAP-ACONOQ-DPQ024-2020-V1.0</b>

<b>Version(s)</b>	<b>Nom du document</b>	<b>Date</b>	<b>Commentaire</b>
<i>V1.0</i>	<i>Rapport de la visite d'évaluation du site BRASCO</i>	<i>26/08/2020</i>	<i>Document initial</i>
<i>V2.0</i>		<i>31/08/2020</i>	<i>Version finale</i>

<b>Objectif</b>	<i>S'assurer de la mise en œuvre obligatoire des mesures barrières et sanitaires.</i>		
<b>Méthodologie</b>	<i>Questionnaire-évaluation/Visite</i>		
<b>Périmètre d'activité</b>	<i>Usine de production de BRASCO</i>		
<b>Date de la visite</b>	<i>Mardi 25 Août 2020</i>		
<b>Référentiels</b>	<i>KU SUEK' et fiche technique ACONOQ sur les masques alternatifs</i>		
<b>Réalisée par</b>	<b>HOMPERAT Lylia</b>		Visa
	<b>Miantourila julio</b>		visa
<b>Conclusion générale</b>	<p><i>La visite d'évaluation au sein de BRASCO, a mis en relief des non-conformités qui en l'état actuel ne permettent pas d'assurer que les mesures barrières et sanitaires ont été effectivement mise en œuvre.</i></p> <p><i>Une planification dans les brefs délais d'une mesure de formation et d'accompagnement sur la mise en œuvre des mesures barrières et sanitaires.</i></p>		
<b>Recommandations</b>	<i>Il a été recommandé à BRASCO de se rapprocher de l'ACONOQ, pour être orienter vers les ateliers de couture habilités pour la confection des masques barrières alternatifs conformes aux normes en vigueur.</i>		
<b>Validé par</b>	<b>NGOKO MOUYABI Jean Jacques,</b> Directeur général		visa
<b>Date du rapport</b>	<27/08/2020>	<b>Rolande Ingrid Rachel FOUEMINA</b> Directeur de la promotion de la qualité	Signature

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre obligatoire des mesures barrières et sanitaires, dans les industries agroalimentaires, l'Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité, a procédé en date du Mardi 25 Août 2020, a une visite d'évaluation sur le site de Brasco.

### Visite guidée du site

Constats			
Rubriques	Non-Conforme	Conforme	Référentiels
<b>Masques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le port du masque est non-conforme (ne couvrant pas la bouche, le nez et le menton) ;</li> <li>▪ Le tissu de confection des masques ne répond pas aux exigences des normes en vigueur ;</li> <li>▪ Le model des masques portés par la plupart des agents n'est pas conforme aux normes en vigueur ;</li> <li>▪ La durée du port du masaque n'est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le respect de la technique de retrait du masque</li> </ul>	Fiche technique « masques barrières »

<p><b>Autres gestes barrières</b></p>	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'existence du dispositif de désinfection des mains (distributeur)</li> <li>▪ Le respect de la distanciation physique (marquage au sol indiquant le respect des 1 m, ruban de sécurité)</li> <li>▪ La prise de température à l'accès au site</li> <li>▪ La désinfection des mains avant l'accès au site</li> </ul>	<p>KU SUEK'</p>
<p><b>Mesures sanitaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le plan de prévention des risques sanitaires n'est pas établi</li> <li>▪ Les risques sanitaires ne sont pas identifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les heures de travail sont adaptées au contexte de la crise sanitaire</li> <li>▪ Le personnel est doté du dispositif de nettoyage et désinfection</li> <li>▪ Le nombre de personnel est réduit dans le transport</li> <li>▪ Le nombre de chaise par table est réduit au restaurant</li> <li>▪ La priorisation des activités en réduisant le nombre de personnel par bureau</li> </ul>	<p>KU SUEK'</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le comité de lutte contre la COVID-19 est pas mis en place</li> <li>▪ La désignation des pères éducateurs chargées de suivre et faire respecter les mesures barrières et sanitaires</li> <li>▪ Les actions de sensibilisation et de communication ont été menées</li> <li>▪ L'affectation d'un vigile devant les vestiaires afin de limiter le flux du personnel</li> <li>▪ La réduction du nombre d'équipe à deux au lieu de 3</li> <li>▪ La mise en place d'une zone jaune, pour recevoir les malades avant de les envoyer vers le centre médical</li> <li>▪ La présence d'affiches de sensibilisation et des procédures sur l'ensemble du site</li> <li>▪ Le fort engagement de la direction pour lutter contre la COVID-19</li> </ul>	<p>KU SUEK'</p>
--	--	--	-----------------

## **Conclusion.**

*La visite d'évaluation du site BRASCO, a mis en relief des non-conformités.*

*Ceux-ci peuvent constituées des risques sanitaires de contamination du personnel à la COVID 19, si, elles ne sont pas levées. L'entreprise BRASCO doit procéder à des actions correctives dans l'immédiat.*